N° 06
Janvier 2016

L'ECHO DES BOIS

Bulletin municipal

www.saint-germain-sur-rhone.com

Les vœux du Maire

Pour commencer, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à toutes et à tous. J'ai en effet le plaisir de vous accueillir à l'occasion de ces fêtes de fin d'année.

Le 13 novembre dernier, des innocents sont morts à Paris, lâchement assassinés par des fanatiques. Tout ce qu'on récolté ces terroristes, c'est une réaction formidable et réconfortante de la société française ainsi que le soutien des autres pays. La liberté, la laïcité, la démocratie sont des valeurs fragiles. Notre devoir est de les protéger et de les faire vivre. Nous pouvons remercier les services de secours et les forces de l'ordre pour leurs remarquables interventions sur l'ensemble du territoire.

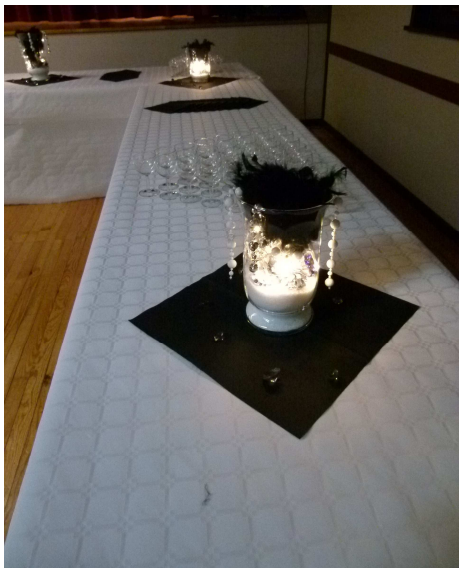

Malgré tous ces évènements tragiques, il ne faut pas oublier ce taux de chômage jamais atteint et qui reste une des principales inquiétudes des français.
En raison de toutes ces préoccupations, nos concitoyens ne peuvent que souffrir de ce climat morose et anxiogène. Face à cette situation malsaine pour notre économie, il est grand temps que nos politiques réagissent et apportent enfin des remèdes efficaces afin de nous redonner moral, optimisme et confiance en l'avenir.

Pour en revenir à Saint Germain sur Rhône, l'année 2015 a essentiellement été consacrée au devenir des communes, avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) et le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) mais également à l'étude de la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne garderie ainsi qu'à celle de la sécurisation routière et de l'entretien de la voirie.

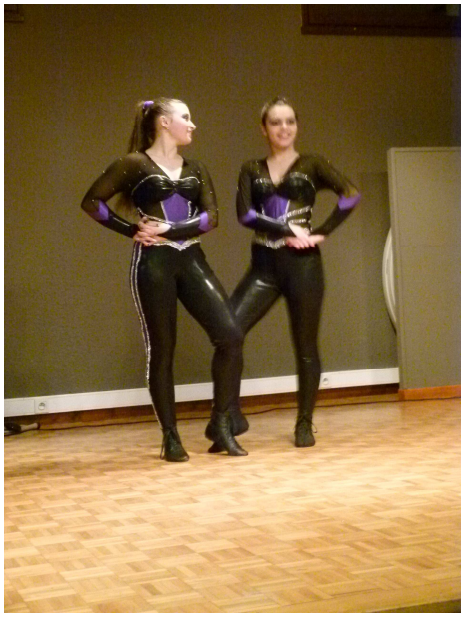

Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, rendu difficile par une baisse sans précédent des dotations de l'Etat, notre commune doit poursuivre son développement avec parcimonie, et plus que jamais définir ses priorités.

Les travaux du renforcement électrique et d'enfouissement des réseaux sur les crêts sont désormais terminés, pour un montant de 180 000 €.

Pour ce qui est de la communication, vous avez certainement pu découvrir notre nouveau site internet qui s'efforce de vous tenir informés en temps réel de l'actualité de votre commune.

Dans le domaine urbanistique, un permis d'aménager de 13 lots et un autre de 4 lots ont été notifiés. Depuis le 20 mai, la Communauté de Communes de la Semine a endossé la compétence PLUI-PLH. Toutes les communes y sont représentées au sein de 6 groupes de travail thématiques. Pour l'instant, la commune conserve le droit du sol, c'est-à-dire la délivrance des autorisations d'urbanismes.

Concernant notre territoire, le projet de transformer notre petite Communauté de Communes en Commune Nouvelle a échoué, car seules trois communes y étaient favorables. Il est bien dommage de ne pas avoir su saisir une telle opportunité et je crains que nous n'ayons à le regretter à un moment où nous sommes dans l'obligation d'intégrer une nouvelle intercommunalité de 19 000 habitants et où nous avons également entrepris l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Dans une période de raréfaction des ressources financières et de regroupement des intercommunalités, la Commune Nouvelle nous aurait offert la possibilité d'augmenter nos capacités budgétaires, de renforcer la représentation du territoire au sein d'une intercommunalité plus grande et de faciliter la mutualisation des services entre les collectivités.

Nous souhaitons tous un développement judicieux et harmonieux de notre magnifique territoire où il fait bon vivre. Bien entendu, notre futur intercommunalité doit conserver une dimension à taille humaine, alors n'ayons pas peur de l'avenir, soyons audacieux, soyons novateurs, soyons avant-gardistes et visionnaires, plutôt que d'être passifs, repliés sur nous même et par conséquent de rester à la traîne.

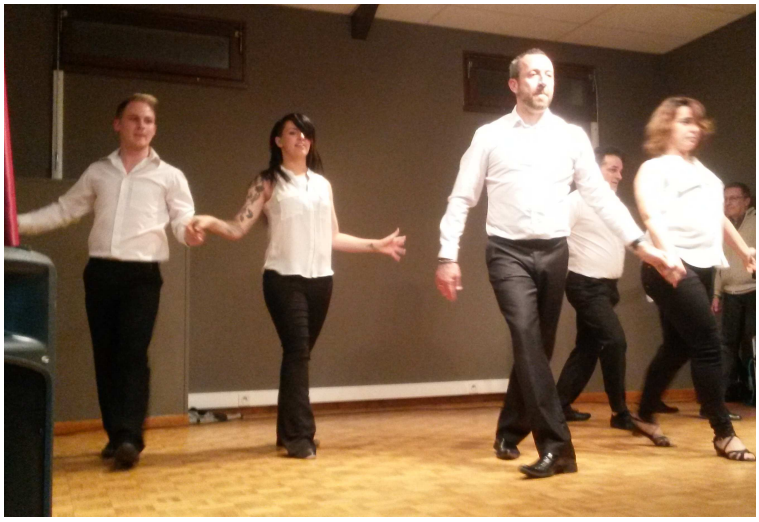

Quant à l'année 2016, elle sera consacrée à la mise en œuvre d'investissements mûrement réfléchis et financièrement maîtrisés.
Le premier concerne la création d'un logement T3, ainsi que le transfert de la bibliothèque et des archives communales dans le bâtiment de l'ancienne garderie à coté de la Mairie. Le montant de ces travaux s'élèvera à 490 000 € pour lesquels nous bénéficierons d'une subvention de 20% de nos conseillers départementaux Mme Virginie DUBY-MULLER et M. Christian MONTEIL, que je remercie bien sincèrement au nom de la commune.

Le second projet répond à la nécessité de sécuriser le carrefour à l'entrée de Beaumont sur la RD168 par la création d'un plateau surélevé. Pour votre information, un compteur de vitesse y a été installé courant septembre et 75% des véhicules recensés étaient alors en excès de vitesse. De plus, un important programme de réfection de chaussée est également prévu. L'ensemble de ces travaux étant estimé à 216 000 €, une demande de financement a été effectuée auprès du Conseil Départemental au titre de la sécurité.

Enfin, concernant l'état civil, nous avons eu le plaisir cette année d'enregistrer 9 naissances.
J'ai aussi une pensée pour nos chers disparus de l'année et adresse à leur famille un message de soutien et de sympathie.
Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants de notre village.

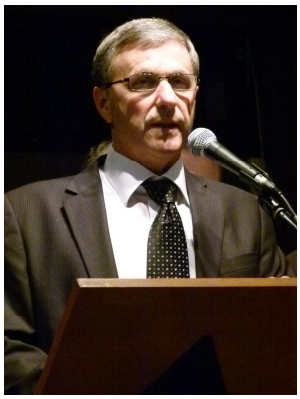

Pour terminer, je tiens à remercier tous les membres de mon conseil municipal pour leur travail et leur soutien, leur confiance et leur assiduité.
Je remercie également chaleureusement le personnel communal, les membres du CCAS, les associations et les bénévoles pour leur dévouement tout au long de l'année.
Bien sûr je n'oublie pas et félicite les entreprises et prestataires de service ainsi que nos partenaires.
A l'aube de cette nouvelle année et au nom de tout le conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Votre Maire, Alain Lambert

Bibliothèque de Saint-Germain-sur-Rhône

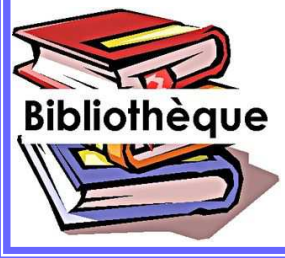

L'adresse n'a pas encore changé !
Au dessus du restaurant « Le Saint-Germinois » en passant par l'escalier extérieur.

Une permanence est assurée de 10 heures à 12 heures tous les samedis matins.

Etat civil

Naissances

Nahil DEMIR, le 13 janvier
Margot BRACONNIER, le 9 mars
Louis CARPENTIER, le 15 mai
Lola JULLIAND, le 18 juin
Ismaël DELAGE, le 26 juin
Ambre MARLIER, le 05 septembre
Loan PAMELARD, le 13 octobre
Assia KEMMOUN, le 6 novembre
Elena DE BARROS, le 22 novembre

Mariages

Erdenesuvd SEDBAZAR et Fabien BONVALOT, le 26 septembre

Décès

Vianeck DUCHENE, le 25 janvier
Bruno GHILARDI, le 22 février
Nadia BAIOCCHI née GLAREY, le 9 mars
Aglaé CURTENAZ née DUCHENE, le 13 juin
Yves VERMAND, le 16 juin
Jean Claude MOINE, le 5 novembre
Fabien BONVALOT, le 5 novembre

L'**A**ssociation des **O**euvres **S**colaires continue cette année à se démener pour que les petites têtes blondes des communes de Franclens, Chêne-en-Semine et Saint-Germain-sur-Rhône puissent bénéficier d'activités au sein de l'école Alexandre Dumas. Des activités telles qu'une initiation au ski de fond à sur Lyand et des heures de musique avec une professionnelle leur seront proposées

On vous donne rendez-vous pour :

Vente de galettes des rois et de fromage, dimanche 10 janvier 2016 à la MFR.

Loto, samedi 30 janvier 2016 à la salle des fêtes de Franclens.

Midi Festif, dimanche 24 avril 2016 au hangar communal de Chêne en Semine.

Spectacle de fin d'année, vendredi 24 juin 2016 à l'école.

L'AOS compte sur votre aide, votre présence et votre bonne humeur pour faire de ces manifestations une réussite !!!
Nous vous présentons notre logo (ci-dessus) qui a vu le jour grâce à la participation de nombreux élèves et parents à notre concours de dessin. Un grand merci à tous les artistes en herbe !
N'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail aos.franclens@gmail.com, ou au 06 30 78 39 86.

Le bureau de l'AOS
Présidente : Valérie JACQUEMIER
Vice-président : Jean Patrick DYE
Trésorière : Séverine MANDALLAZ
Vice-trésorier : Cédric DUCHENE
Secrétaire : Aurélie BUGNOT

Infos pratiques : Mairie : 04 50 77 92 92

Ouvert au public : lundi de 14h à 17h30,
mercredi de 14h à 17h,
vendredi de 9h à 12h
Site internet : **www.saint-germain-sur-rhone.com**
Adresse mail : mairie-stgermain@wanadoo.fr

Agenda

Assemblée générale du comité des fêtes : 29 janvier
Repas des aînés : 6 mars
Nettoyage de printemps : 9 avril

Imprimé par L'Access.com

Colis de Noël pour nos aînés

C'est par un temps bien printanier pour ce samedi 19 décembre, comme en témoigne ce cerisier du japon en fleur, que nos aînés se sont vu offrir par les bénévoles du CCAS un joli colis de Noël.

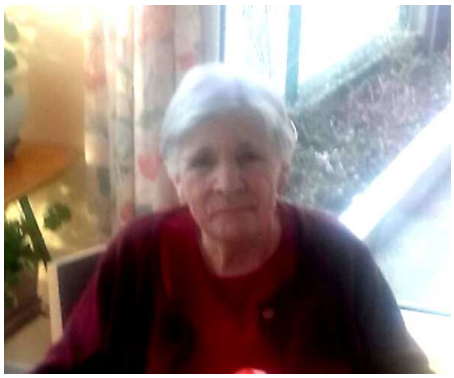

Nous espérons que les douceurs sucrées et salées présentes dans le colis auront fait le plaisir de tous. Nous leur souhaitons une belle année 2016 !

Comité des Fêtes

En cette fin d'année et à l'approche des fêtes de Noël, le Comité des Fêtes de Saint-Germain-sur-Rhône a voulu mettre les enfants à l'honneur, en leur proposant, le 20 novembre dernier, un conte de Noël présenté par la Compagnie « Les Mariottes ».
Tout le plateau de la Semine (écoles de Franclens/Saint-Germain-sur-Rhône/Chêne-en-Semine, Clarafond et Eloise) a été invité à un merveilleux théâtre musical de marionnettes, tout en poésie, dans un univers de tissus et de fibres, accompagné d'un subtil jeu de lumières. C'est ainsi que tous ont découvert l'histoire de « Michka le petit ourson ».
Une très belle soirée pour une première, dont ont profité plus d'une quarantaine d'enfants et presque autant d'adultes (A noter que l'école de Clarafond s'est déplacée en grand nombre).

Tous devaient repartir ravis, un bon nombre d'enfants ayant préféré suivre le spectacle « au plus près », par terre au pied de la scène, au lieu des chaises installées à leur intention dans la salle des fêtes de Saint-Germain-sur-Rhône. Ils ont pu ainsi profiter d'une interactivité totale avec ce spectacle d'une grande qualité.
En marge de la magie de Noël, les membres du comité proposaient hot-dogs, sandwichs, gaufres et crêpes, pour le plus grand bonheur des enfants comme des parents. Une très belle soirée pleine de joie et de bonne humeur qui fait du bien, en cette fin d'année un peu bousculée ! Une première expérience qui laisse en tout cas un très bon souvenir au comité des Fêtes, bien décidé à réitérer le concept !
En cette année 2016 qui pointe son nez, 4 membres du Comité des Fêtes s'apprêtent à quitter le bureau.
Comme vous avez pu le constater, notamment avec l'annulation de la marche nocturne prévue initialement en septembre 2015, l'équipe est très restreinte et il est de plus en plus difficile d'organiser des manifestations dans de bonnes conditions.
Ainsi toutes les personnes souhaitant devenir bénévoles et même membres du bureau sont les bienvenues !

Le 29 janvier 2016 prochain,
le Comité des Fêtes de Saint-Germain-sur-Rhône se réunit
et en appelle à tous les habitants de la commune
pour son Assemblée Générale,
qui se tiendra à 20h30 à la salle des fêtes.
Venez donc nombreux pour ensuite partager
la galette des rois !

Passage de la TNT à la haute définition

Le 5 avril prochain, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD), pour une meilleure qualité de son et d'image.
Après ce jour là, seuls les téléspectateurs disposant d'un équipement compatible avec la HD pourront continuer à recevoir la télévision (mais ils devront ce jour là procéder à une recherche et mémorisation des chaines sur leur téléviseur).
Il est donc important de tester dès à présent votre téléviseur pour savoir s'il est compatible HD. Sinon, il faudra acquérir un adaptateur TNT HD (d'un coût de 25 € environ) pour chacun de vos postes non compatibles.

Des informations complémentaires et des brochures sont disponibles sur le site: www.recevoirlatnt.fr. Vous pouvez également appeler le 09 70 818 818 pour le prix d'un appel local. N'hésitez pas à passer en mairie pour plus d'explications.

Cross de la SEMINE 2015

L'ANNEE DE TOUS LES RECORDS !

Le dimanche 25 octobre, par une douce matinée ensoleillée, 180 coureurs se sont élancés de la salle des fêtes de Saint Germain sur Rhône, mettant à mal les 146 engagés de 2010.

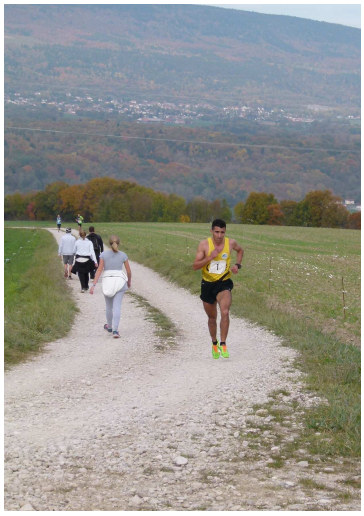

La course pour la première place s'est jouée rapidement. Après un départ en flèche, EL YAZID EL NADI, le sociétaire du CAB de Bellegarde s'est contenté d'assurer en 44:54.
Le record de l'épreuve reste donc en possession de son partenaire de club ABDOU KIDAY en 44:28, acquis en 2011.
Derrière, à 1:13 c'est la bataille pour compléter le podium.
SEBASTIEN BUET s'impose au sprint devant ARNAUD EMERIC des Alligators de SEYNOD et BENOIT CHAUVET de MEGEVE, les trois en 4 secondes.
Chez les filles, NADEGE VIGNAND de l'ASPTT Annecy passe la ligne en 57:06 battant ainsi les 58:06 d'YVONA JANC réalisés en 2011.

Cette dernière, courant sous les couleurs de Foulées d'ANNEMASSE, termine troisième en 1h00:12, juste après LISE KEMPF des Alligators de SEYNOD en 58:50.

A 10h10, les 57 enfants présents prennent à leur tour le départ, et là aussi le nombre de participants est battu.

Coté marcheurs, les 185 de cette année effacent les 178 de 2014.

Ils ont pu randonner sur les parcours de 10 et 17 km, balisés avec soin par les bénévoles du comité des fêtes, et découvrir les magnifiques paysages multicolores du plateau de la SEMINE à l'automne.
Les copieux ravitaillements sur le parcours et à l'arrivée ont fait le bonheur de tous.

Dans la salle des fêtes, trop petite ce jour là, les conversations allaient bon train et l'on pouvait entendre l'immense satisfaction de tous ces sportifs, qui prévoyaient déjà de revenir en 2016.
Coté organisation, le sourire était de mise, les responsables félicitent la vingtaine de courageux Saint Germinois qui ont participé à cette compétition.

Enfin un grand MERCI aux sponsors pour leur générosité, aux secouristes, aux chronométreurs et à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.
Alors rendez-vous le 30 octobre 2016 pour la 30 ème édition !

Restaurant communal

Comme vous avez pu le constater notre restaurant communal a fermé ses portes fin 2015. La commune est à la recherche d'un repreneur.

Merci de vous adresser en mairie pour toute candidature sérieuse.